

FICHE DE POSTE

Professeur ressource des troubles du spectre de l'autisme

<u>Poste</u>	<p>Public concerné : Le poste est ouvert aux enseignants spécialisés du 1^{er} ou 2nd degré possédant un certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) ou toute certification équivalente. Le CAFIPEMF ou le CAFFA est souhaité.</p> <p>Cadre d'exercice: Dans le département, le professeur ressource des troubles du spectre de l'autisme (TSA) exerce ses missions sous la responsabilité de de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de l'adaptation et de la scolarisation des élèves en situation de handicap (IEN-ASH) dont il est un collaborateur direct.</p> <p>Il a un rôle pédagogique, d'accompagnement et de conseil auprès des professionnels de l'éducation nationale du 1^{er} et du 2nd degré. Le temps hebdomadaire de travail est celui d'un enseignant « hors présence élèves » (1607 heures annuelles).</p> <p>Lieu de rattachement : DSDEN du Gers, Service départemental de l'École inclusive 32.</p>
<u>Missions</u>	<p>Conseil et accompagnement des enseignants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apporter des conseils pédagogiques et des aides méthodologiques à l'équipe pédagogique ou éducative de l'école ou de l'établissement scolaire, ou encore de l'unité d'enseignement d'un établissement spécialisé. - Contribuer à la mise en place de dispositions matérielles spécifiques aux élèves présentant des TSA. - Participer à l'évaluation des besoins (observation de l'élève, analyse des besoins) et à la mise en œuvre d'adaptations et d'aménagements pédagogiques. - Proposer à l'enseignant, qui accueille un élève présentant des TSA, une aide adaptée aux besoins de l'élève. - Apporter son expertise aux équipes pédagogiques et éducatives, suite à une saisine du groupe d'appui aux situations complexes. - Participer aux contrôles d'instruction dans la famille des enfants et jeunes présentant des troubles du spectre de l'autisme. - Assurer le suivi des unités d'enseignement maternelle autisme (UEMA). <p>Mise à disposition de ressources au service des adaptations scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informer et fournir des ressources à l'enseignant accueillant un élève présentant des TSA ainsi qu'à l'ensemble de la communauté éducative. - Contribuer à une meilleure connaissance des outils numériques adaptés aux élèves présentant des TSA. <p>Intervention en formation initiale et continue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intervenir dans le cadre des formations inscrites au plan départemental, voire académique de formation. - Participer à la formation des équipes pédagogiques et éducatives dans le cadre de formations d'initiative locale.

<p><u>Compétences et qualités requises</u></p>	<p><u>Connaissances et compétences requises :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une bonne connaissance des troubles du spectre de l'autisme et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé (HAS). - Être capable de travailler en équipe et en partenariat. - Être capable d'adapter les démarches pédagogiques et éducatives : adaptation du langage, mise en place de stratégies pédagogiques spécifiques, prise en compte permanente du comportement de l'élève.
	<p><u>Qualités souhaitées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance approfondie des besoins des élèves présentant des TSA. - Capacités relationnelles et sens de l'organisation. - Capacité à travailler en équipe et à rendre compte. - Éthique professionnelle. - Maîtrise des outils numériques. - Connaissance des ressources existantes pour les élèves présentant des TSA. - Capacité à faire preuve d'empathie et de solides qualités en communication et en relations humaines.
<p><u>Personne à contacter</u></p>	<p>Sandra DUCES, IEN-ASH, Service départemental de l'École inclusive du Gers sdei32@ac-toulouse.fr ou 05 67 76 51 58</p>